



Conseil économique et social

Distr. limitée
25 juillet 2005
Français
Original: anglais

Pour information

Fonds des Nations Unies pour l'enfance

Conseil d'administration

Deuxième session ordinaire de 2005

28-30 septembre 2005

Point 11 de l'ordre du jour provisoire*

Division du secteur privé

Rapport financier et comptes de l'exercice terminé le 31 décembre 2004

Résumé

On trouvera dans le présent document les résultats de la Division du secteur privé de l'UNICEF pour l'exercice clos le 31 décembre 2004.

Le revenu d'exploitation net de la Division du secteur privé s'est élevé à 291,1 millions de dollars pour les ressources ordinaires, contre 289,4 millions en 2003, soit une hausse de 1,7 million de dollars (0,6 %). Le total pour 2004 comprend 55,9 millions de dollars au titre de la vente des cartes de vœux et d'autres articles de l'UNICEF, 250,7 millions de dollars provenant de la collecte de fonds privés, dont il faut déduire 1,3 million de dollars de pertes de change et 14,2 millions de dollars de dépenses au titre des fonds d'investissement. De plus, 218,8 millions de dollars (contre 172,2 millions de dollars en 2003) ont été dégagés grâce à la collecte de fonds privés qui ont été affectés aux autres ressources. Les recettes nettes totales pour 2004, comprenant à la fois les ressources ordinaires et les autres ressources, se sont élevées à 509,9 millions de dollars, contre 461,6 millions de dollars en 2003, soit une hausse de 48,3 millions de dollars.

* E/ICEF/2005/10.



Table des matières

	<i>Page</i>
Rapport financier de l'exercice clos le 31 décembre 2004	3
A. Vue d'ensemble des résultats	3
B. États financiers pour l'exercice clos le 31 décembre 2004	3
État I. État des recettes et dépenses de l'exercice clos le 31 décembre 2004	4
État II. État de l'actif et du passif au 31 décembre 2004	5
État III. Comparaison entre les résultats de l'exercice clos le 31 décembre 2004	6
C. Notes relatives aux états financiers	7

Rapport financier de l'exercice clos le 31 décembre 2004

A. Vue d'ensemble des résultats

1. L'apport de la Division du secteur privé (DSP) aux ressources ordinaires, en termes de recettes nettes totales, a été de 291,1 millions de dollars, contre 289,4 millions de dollars en 2003, soit une augmentation de 1,7 million (0,6 %). Ce montant se décompose comme suit : 55,9 millions de dollars représentant le bénéfice net d'exploitation réalisé sur la vente des cartes de vœux et autres articles de l'UNICEF; 250,7 millions de dollars représentant le bénéfice net d'exploitation dégagé par la collecte de fonds privés; et 14,2 millions de dollars de dépenses au titre des fonds d'investissement et 1,3 million de dollars de pertes de change.

2. Les recettes brutes provenant de la vente des cartes de vœux et autres articles de l'UNICEF se sont chiffrées à 161,5 millions de dollars, contre 151,5 millions en 2003. L'augmentation des recettes brutes s'explique en partie par une amélioration de la conjoncture, une légère hausse des prix de vente sur certains marchés et la dépréciation du dollar des États-Unis par rapport à l'euro et au yen.

3. Le bénéfice net d'exploitation réalisé grâce à la collecte des fonds privés à affecter aux ressources ordinaires a été de 250,7 millions de dollars en 2004, contre 249,5 millions en 2003, soit une augmentation de 1,2 million de dollars. Par ailleurs, un montant de 218,8 millions de dollars dégagé grâce à la collecte de fonds privés a été affecté aux autres ressources, contre 172,2 millions de dollars en 2003, ce qui représente une hausse de 46,6 millions de dollars.

B. États financiers pour l'exercice clos le 31 décembre 2004

4. Les trois états financiers ci-après s'accompagnent de notes y relatives, dont un résumé des principes comptables importants (par. 6 à 15).

État I

État des recettes et dépenses de l'exercice clos le 31 décembre 2004

(En milliers de dollars des États-Unis)

	Note	31 décembre 2004		31 décembre 2003		Variation Augmentation/(diminution)	
		Montant	Pourcentage	Montant	Pourcentage	Montant	Pourcentage
Produit brut des ventes – cartes et autres articles	3	161 518	100,0	151 469	100,0	10 049	6,6
À déduire : Dépenses des comités nationaux, commissions et frais directs des bureaux extérieurs	4	58 976	36,5	52 413	34,6	6 563	12,5
Produit net des ventes		102 542	63,5	99 056	65,4	3 486	3,5
À déduire : Coût des produits livrés	5	30 188	18,7	29 128	19,2	1 060	3,6
		72 354	44,8	69 928	46,2	2 426	3,5
À déduire : Dépenses d'exploitation	6	23 271	14,4	20 213	13,3	3 058	15,1
Provisions pour créances irrécouvrables	7	1 939	1,2	8 148	5,4	(6 209)	(76,2)
		47 144	29,2	41 567	27,5	5 577	13,4
À ajouter : Recettes diverses	8	8 799	5,4	5 511	3,6	3 288	59,7
Revenu d'exploitation net – cartes et autres articles	9	55 943	34,6	47 078	31,1	8 865	18,8
Revenu d'exploitation net – collecte de fonds privés ^a	10	250 671		249 517		1 154	0,5
À déduire : Dépenses au titre des fonds d'investissement	11	14 198		13 502		696	5,2
Revenu d'exploitation net total	12	292 416		283 093		9 323	3,3
À déduire : Différences de change	13	1 291		(6 323)		(7 614)	(120,4)
Recettes nettes totales	14	291 125		289 416		1 709	0,6

Les notes jointes font partie intégrante du présent état et doivent être lues parallèlement.

^a Non compris 218,8 millions de dollars affectés aux autres ressources, contre 172,2 millions en 2003. Il est fait état de ce montant dans le rapport financier de l'UNICEF.

Le Contrôleur
(Signé) Terry **Brown**

La Directrice générale
(Signé) Ann M. **Veneman**

État II

État de l'actif et du passif au 31 décembre 2004

(En milliers de dollars des États-Unis)

	Note	31 décembre 2004	31 décembre 2003	Augmentation/(diminution)
Actif				
Comptes débiteurs	15	305 011	312 504	(7 493)
À déduire : Provision pour pertes de change et créances irrécouvrables		15 965	28 241	(12 276)
Comptes débiteurs – montant net	16	289 046	284 263	4 783
Stocks	17	5 697	5 046	651
Charges payées d'avance	18	43	42	1
Immobilisations, déduction faite des amortissements	19	–	75	(75)
Total, actif		294 786	289 426	5 360
Passif				
Encaisse	20	26	910	(884)
Comptes créditeurs	21	2 642	5 798	(3 156)
Compte interservices de l'UNICEF	22	292 118	282 718	9 400
Total, passif	14	294 786	289 426	5 360

Les notes jointes font partie intégrante du présent état et doivent être lues parallèlement.

Le Contrôleur
(Signé) Terry **Brown**

La Directrice générale
(Signé) Ann M. **Veneman**

État III

Comparaison entre les résultats de l'exercice clos le 31 décembre 2004 et le budget approuvé

(En millions de dollars des États-Unis)

	Note 23	Montant effectif	Budget approuvé ^a	Variation Augmentation/(diminution)	
				Montant	Pourcentage
Recettes					
Produit brut des ventes – cartes et autres articles	a)	161,5	142,0	19,5	13,7
À déduire : Dépenses des comités nationaux ^b		55,0	37,0	18,0	48,6
Produit net des ventes		106,5	105,0	1,5	1,4
À ajouter : Recettes diverses		8,8	8,0	0,8	10,0
Produit net des ventes – cartes et autres articles		115,3	113,0	2,3	2,0
Produit net – collecte de fonds privés	b)	261,0	220,0	41,0	18,6
Produit net total (ressources ordinaires)	c)	376,3	333,0	43,3	13,0
Dépenses					
Coût des produits livrés		30,2	30,5	(0,3)	(1,0)
Dépenses de commercialisation ^b		22,4	23,5	(1,1)	(4,7)
Services d’appui		17,1	18,6	(1,5)	(8,1)
Fonds d’investissement		14,2	16,4	(2,2)	(13,4)
Dépenses totales		83,9	89,0	(5,1)	(5,7)
Recettes nettes totales avant ajustements		292,4	244,0	48,4	19,8
Ajustements					
Différences de change		1,3	–	1,3	–
Recettes nettes totales après ajustements – ressources ordinaires	d)	291,1	244,0	47,1	19,3
À ajouter : Autres ressources – collecte de fonds privés		218,8	180,0	38,8	21,6
Recettes nettes totales – ressources ordinaires et autres ressources	e)	509,9	424,0	85,9	20,3

^a Conformément à la décision 2004/2 du Conseil d'administration, ces montants correspondent à la projection moyenne du budget approuvé (colonne II du tableau 7 du document E/ICEF/2004/AB/L.1).

^b Compte non tenu des commissions et des frais directs des bureaux extérieurs, qui sont comptabilisés dans les dépenses de commercialisation.

C. Notes relatives aux états financiers

Note 1

Objectifs et activités

5. En coopération avec les comités nationaux pour l'UNICEF, les bureaux extérieurs et d'autres partenaires, la Division du secteur privé recueille des fonds pour les programmes de l'UNICEF. Elle sensibilise les personnes intéressées aux activités de l'UNICEF et leur donne la possibilité d'y participer.

Note 2

Récapitulation des principes comptables importants

6. Les comptes sont tenus conformément au Règlement financier et aux règles de gestion financière de l'UNICEF (E/ICEF/FINANCIAL RULES/1), ainsi qu'au Supplément spécial concernant l'opération Cartes de vœux (E/ICEF/FINANCIAL RULES/1/Add.1).

7. Conformément à la décision 1996/22 C.5 du Conseil d'administration (E/ICEF/1996/12/Rev.1), l'exercice comptable (exercice budgétaire) de la Division du secteur privé va du 1^{er} janvier au 31 décembre.

8. Les comptes de la Division du secteur privé sont consolidés dans les comptes de l'UNICEF au 31 décembre. Les règles de césure établies pour cette opération sont appliquées de la même manière d'un exercice à l'autre.

9. L'unité de compte est le dollar des États-Unis. Les montants libellés dans d'autres monnaies sont convertis en dollars au taux de change appliqué aux opérations du système des Nations Unies à la date de la transaction.

10. Le produit brut des ventes de cartes et autres articles de l'UNICEF est calculé sur la base des états des recettes et dépenses présentés par les partenaires de vente peu après la fin de l'année. Il est comptabilisé en monnaie locale et converti en dollars des États-Unis au taux de change appliqué aux opérations du système des Nations Unies au 31 décembre. Les chiffres sont ajustés l'année suivante une fois que l'état définitif des recettes et dépenses est reçu. Si un partenaire de vente ne présente pas un état des recettes et dépenses provisoire à temps pour la clôture de l'exercice, le produit brut est inscrit sur la base des livraisons au partenaire de vente en question pour l'année, déduction faite d'une provision pour invendus.

11. Les éléments de l'actif et du passif libellés en monnaies autres que le dollar des États-Unis sont comptabilisés aux taux de change en vigueur pour les opérations du système des Nations Unies. Toute différence due aux fluctuations de ces taux est comptabilisée comme perte ou profit de change et, depuis le 31 décembre 2003, inscrite au poste prévu à cet effet dans l'état des recettes et dépenses. Conformément aux principes comptables appliqués par la Division, une provision peut être constituée au titre des créances jugées douteuses. Le cas échéant, cette provision est portée en déduction des comptes débiteurs.

12. Les stocks d'articles en cours de fabrication et de produits finis sont évalués au coût standard, tandis que les matières premières sont évaluées au coût moyen mobile. Les cartes invendues et les articles périmés sont inscrits au poste « profits et pertes » à la fin de la première année de la campagne de vente et tous les autres le sont à la fin de la deuxième année de la campagne. Dans les deux cas, les produits

sont évalués au coût complet. Le matériel publicitaire et les supports promotionnels produits au cours de l'année mais destinés aux campagnes suivantes sont comptabilisés dans les stocks au coût standard.

13. Les immobilisations d'un coût égal ou supérieur à 100 000 dollars sont ajoutées à la valeur comptable du capital et amorties en fonction de leur durée d'utilisation prévue.

14. Les charges à payer sont comptabilisées dans les comptes de la Division du secteur privé conformément aux normes comptables reconnues et les règles de césure pertinentes appliquées de la même manière d'un exercice à l'autre.

15. Les recettes provenant des collectes de fonds privés ainsi que les dépenses connexes sont inscrites sur des lignes distinctes dans les comptes de la Division. Les recettes nettes provenant des activités de collecte de fonds menées par les comités nationaux auprès du secteur privé sont comptabilisées sur la base des états des recettes et dépenses provisoires que présentent ces comités à la fin de l'année. Les chiffres sont ajustés l'année suivante une fois que les états définitifs sont reçus.

État I

Note 3

Produit brut des ventes – cartes et autres articles

16. Pour 2004, le produit brut des ventes de cartes et autres articles s'est élevé à 161,5 millions de dollars contre 151,5 millions en 2003, soit une hausse de 10 millions de dollars (6,6 %). L'augmentation des recettes brutes s'explique en partie par une amélioration de la conjoncture, une légère hausse des prix de vente sur certains marchés et la dépréciation du dollar des États-Unis par rapport à l'euro et au yen.

Note 4

Dépenses des comités nationaux, commissions et frais directs des bureaux extérieurs

17. Ce poste comprend les dépenses enregistrées par les comités nationaux et autres partenaires, les commissions versées aux consignataires et les frais directs d'exploitation des bureaux extérieurs de l'UNICEF. Pour 2004, ces dépenses se sont élevées à 59 millions de dollars, soit une augmentation par rapport à 2003 de 6,6 millions de dollars (12,5 %), qui se décompose comme suit : 6,5 millions de dollars pour les comités nationaux et 100 000 dollars pour les bureaux extérieurs. On trouvera ci-après une ventilation des chiffres :

(En millions de dollars des États-Unis)

	2004	2003	Augmentation/(diminution)	
			Montant	Pourcentage
Dépenses des comités nationaux/commissions	55,8	49,3	6,5	13,2
Dépenses des bureaux extérieurs de l'UNICEF	3,2	3,1	0,1	3,2
Total	59,0	52,4	6,6	12,5

Note 5**Coût des produits livrés**

18. Le coût des produits livrés, frais de transport, droits et taxes, et des supports promotionnels s'est élevé à 30,2 millions de dollars, soit une augmentation par rapport à 2003 de 1,1 million de dollars (3,6 %), qui se décompose comme suit : une légère baisse (600 000 dollars, soit 2,9 %) du coût direct des produits, une augmentation de 1 million de dollars (37 %) des frais de transport et des droits et taxes, imputable à une plus grande utilisation du transport aérien, et une augmentation de 700 000 dollars (12,1 %) du coût des supports promotionnels. On trouvera ci-après la ventilation de ces coûts :

(En millions de dollars des États-Unis)

	2004	2003	Augmentation/(diminution)	
			Montant	Pourcentage
Coût des produits livrés	20,0	20,6	(0,6)	(2,9)
Frais de transport, droits et taxes	3,7	2,7	1,0	37,0
Supports promotionnels	6,5	5,8	0,7	12,1
Total	30,2	29,1	1,1	3,6

Note 6**Dépenses d'exploitation**

19. Les dépenses d'exploitation se sont établies à 23,3 millions de dollars en 2004, soit une augmentation de 3,1 millions de dollars (15,1 %) par rapport à 2003. Les coûts liés aux ventes de cartes et autres articles ont progressé de 24 % par rapport à l'année précédente, tandis que les coûts de fonctionnement du Groupe des opérations et des finances augmentaient de 13,8 %. Les dépenses d'exploitation sont récapitulées ci-après :

(En millions de dollars des États-Unis)

	2004	2003	Augmentation/(diminution)	
			Montant	Pourcentage
Groupe des cartes et autres articles	6,2	5,0	1,2	24,0
Groupe des opérations et des finances	16,5	14,5	2,0	13,8
Bureau du Directeur	0,6	0,7	(0,1)	(14,3)
Total	23,3	20,2	3,1	15,1

Note 7**Provision pour créances irrécouvrables**

20. Le montant de cette provision s'est établi à 1,9 million de dollars pour 2004, soit une baisse de 6,2 millions de dollars (76,2 %) par rapport à 2003. La provision comprend les créances dont le recouvrement est incertain. Les créances jugées non recouvrables sont passées par profits et pertes.

Note 8**Recettes diverses**

21. Cette catégorie, dont le montant est calculé sur la base des recettes déclarées par les partenaires au 31 décembre, regroupe :

a) **Les recettes provenant de programmes régis par des accords de licence**, qui comprennent les redevances sur les programmes spéciaux, les recettes provenant des ventes de télégrammes décorés de fleurs séchées de la Nippon Telegraph and Telephone Corporation au Japon, et les recettes provenant de la vente des produits des comités nationaux et de divers articles;

b) **Les dons**, qui sont recueillis grâce aux bons de commande et aux brochures de la Division du secteur privé;

c) **Les recettes accessoires relatives aux opérations financières**, qui comprennent les remises sur achats, les autres recettes diverses et les remboursements par les comités nationaux des soldes inutilisés des fonds d'investissement.

22. Les recettes diverses se sont élevées à 8,8 millions de dollars en 2004 contre 5,5 millions en 2003. Les recettes accessoires ont augmenté, passant de 1,3 à 3,1 millions de dollars, tandis que les recettes provenant de programmes régis par des accords de licence et les dons progressaient de 700 000 et 800 000 dollars respectivement. On trouvera ci-après une comparaison entre les chiffres de 2004 et ceux de 2003 :

(En millions de dollars des États-Unis)

	2004	2003	Augmentation/(diminution)	
			Montant	Pourcentage
Programmes régis par des accords de licence	3,2	2,5	0,7	28,0
Dons	2,5	1,7	0,8	47,1
Recettes accessoires	3,1	1,3	1,8	138,5
Total	8,8	5,5	3,3	60,0

Note 9**Revenu d'exploitation net – cartes et autres articles**

23. Pour la campagne de 2004, le revenu d'exploitation net provenant des ventes de cartes de vœux et autres articles s'est élevé à 55,9 millions de dollars, soit 8,8 millions de plus qu'en 2003. En pourcentage du produit brut des ventes, le revenu d'exploitation net a augmenté, passant de 31,1 % en 2003 à 34,6 % en 2004.

Note 10**Revenu d'exploitation net – collecte de fonds privés**

24. En 2004, le produit net de la collecte de fonds privés déclarés par les partenaires au 31 décembre s'est élevé à 261 millions de dollars pour les ressources ordinaires, soit une augmentation de 2,5 millions de dollars par rapport à 2003.

25. Comme le montre le tableau ci-après, le revenu d'exploitation net pour les ressources ordinaires résultant de la collecte de fonds privés s'est élevé en 2004 à 250,7 millions de dollars, contre 249,5 millions de dollars en 2003, soit une augmentation de 1,2 million de dollars (0,5 %). Il s'agit d'un montant net, déduction faite des commissions versées aux comités nationaux, des dépenses d'exploitation relatives aux activités d'appel de fonds dans le secteur privé, y compris les dépenses des bureaux extérieurs, et des frais de recherche-développement.

26. En outre, un montant de 218,8 millions de dollars a été réservé à divers projets de l'UNICEF financés à l'aide d'autres ressources. Il apparaît sous la forme d'une note en bas de page dans l'état I et a été inscrit en tant que recette dans les états financiers de l'UNICEF.

27. Un montant de 1,4 million de dollars (contre 1,5 million de dollars en 2003) a été affecté en 2004 à la recherche-développement en vue de mettre au point de nouvelles méthodes et d'évaluer l'efficacité des campagnes de collecte de fonds.

(En millions de dollars des États-Unis)

	2004	2003	Augmentation/(diminution)	
			Montant	Pourcentage
Produit net	261,0	258,5	2,5	1,0
À déduire : Dépenses d'exploitation	6,5	5,7	0,8	14,0
Dépenses des bureaux extérieurs	2,4	1,8	0,6	33,3
Recherche-développement	1,4	1,5	(0,1)	(6,7)
Revenu d'exploitation net	250,7	249,5	1,2	0,5

Note 11**Dépenses au titre des fonds d'investissement**

28. Pour permettre à la Division du secteur privé de continuer de remplir sa mission en mobilisant des ressources grâce à la vente des cartes de vœux et d'autres articles et à la collecte de fonds privés, le Conseil d'administration a approuvé un montant de 16,4 millions de dollars pour les dépenses au titre des fonds d'investissement en 2004, l'objectif étant de renforcer la capacité des comités nationaux et des bureaux extérieurs de l'UNICEF d'élargir leur base de soutien dans le secteur privé et de tester et d'évaluer de nouvelles initiatives lucratives, en mettant l'accent sur les projets offrant d'importantes perspectives de retour. En 2004, le montant total des dépenses au titre des fonds d'investissement s'est établi à 14,2 millions de dollars (13,5 millions de dollars en 2003).

Note 12**Revenu d'exploitation net total**

29. Le revenu d'exploitation net total provenant des ventes de cartes et autres articles de l'UNICEF et des collectes de fonds privés s'est chiffré à 292,4 millions de dollars, soit une augmentation de 9,3 millions (3,3 %) par rapport à 2003. Le montant indiqué représente le revenu d'exploitation net avant déduction des ajustements pour différences de change et pertes et profits sur exercices antérieurs.

Note 13**Différences de change**

30. En 2004, les différences de change ont représenté une perte de 1,3 million de dollars, contre un gain de 6,3 millions de dollars en 2003. Depuis 2003, les gains ou pertes de change sont constatés au titre de l'exercice au cours duquel ils se produisent.

Note 14**Recettes nettes totales**

31. Déduction faite des ajustements pour différences de change, les recettes nettes totales dégagées en 2004 grâce à la vente de cartes et autres articles de l'UNICEF et à la collecte de fonds privés s'élèvent à 291,1 millions de dollars, contre 289,4 millions de dollars en 2003, ce qui représente une hausse de 1,7 million de dollars (0,6 %).

État II

Note 15

Comptes débiteurs

32. Les chiffres indiqués représentent les sommes dues par les comités nationaux et autres partenaires au titre de la vente des cartes et autres articles, de la collecte de fonds privés, des redevances à percevoir et de créances diverses. Leur montant brut s'établissait à 305 millions de dollars au 31 décembre 2004, soit une diminution de 7,5 millions de dollars par rapport au solde au 31 décembre 2003.

Note 16

Comptes débiteurs – montant net

33. Les principes comptables appliqués par la Division du secteur privé (voir par. 11 ci-dessus) permettent de constituer des provisions au titre des créances jugées irrécouvrables. En 2004, les provisions pour fluctuations des taux de change et créances irrécouvrables ont représenté un montant total de 16 millions de dollars, dont 6,4 millions de dollars au titre des créances irrécouvrables et 9,6 millions de dollars correspondant aux fluctuations des taux de change reportées de l'année précédente. Après déduction des provisions totalisant 16 millions de dollars, le montant net des comptes débiteurs s'est établi à 289 millions de dollars.

Note 17

Stocks

34. Au 31 décembre 2004, les stocks se chiffraient à 5,7 millions de dollars, soit une augmentation de 700 000 dollars (14 %) par rapport au solde au 31 décembre 2003. Un tableau comparatif est présenté ci-après :

(En millions de dollars des États-Unis)

	2004	2003
Articles en cours de fabrication	2,7	2,6
Produits finis	3,0	2,4
Total	5,7	5,0

Note 18

Charges payées d'avance

35. Ces charges comprennent les sommes versées aux fournisseurs chargés de la fabrication des articles de la Division du secteur privé et de ses supports promotionnels pour 2004 et les campagnes ultérieures. Au 31 décembre 2004, elles s'élevaient à 40 000 dollars, comme l'année précédente.

Note 19

Immobilisations, montant net après amortissement

36. Les immobilisations sont comptabilisées au prix coûtant, déduction faite du montant cumulé des amortissements (voir dans le tableau ci-après le résumé des immobilisations au 31 décembre 2004). Selon les principes comptables appliqués

par la Division du secteur privé, le montant des immobilisations d'une valeur de 100 000 dollars ou plus est capitalisé et amorti sur la durée de vie utile du bien. La diminution de 100 000 dollars du montant des immobilisations par rapport au solde au 31 décembre 2003 représente l'amortissement du matériel de production et le coût d'améliorations locatives. Il n'y a pas eu de nouvelles acquisitions en 2004.

(En millions de dollars des États-Unis)

	2004	2003
Matériel de production	1,1	1,1
Matériel de bureau et améliorations locatives	1,6	1,6
Total partiel	2,7	2,7
Montant des amortissements cumulés	(2,7)	(2,6)
Total	0,0	0,1

Note 20

Encaisse

37. Le solde de 30 000 dollars au 31 décembre 2004 correspond aux soldes des comptes bancaires de la Division du secteur privé et au montant des chèques tirés sur les comptes à solde zéro de la Division.

Note 21

Comptes créditeurs

38. Le montant total des comptes créditeurs au 31 décembre 2004 s'établissait à 2,6 millions de dollars, soit une diminution de 3,2 millions de dollars par rapport au solde au 31 décembre 2003. Étaient comprises dans ce montant les dettes envers les fournisseurs et les comités nationaux.

Note 22

Compte interservices de l'UNICEF

39. Il s'agit du produit net des transactions entre la Division du secteur privé et d'autres bureaux de l'UNICEF, qui s'élevait à 291,1 millions de dollars au 31 décembre 2003. Ce solde comprend des sommes avancées pour le fonds de roulement de la Division. C'est par l'intermédiaire de ce compte que les recettes de la Division sont virées au compte de l'UNICEF en fin d'exercice.

État III

Note 23

Comparaison entre les résultats de 2004 et le budget approuvé

40. La comparaison entre les résultats de la Division du secteur privé en 2004 et le budget approuvé appelle notamment les observations suivantes :

- a) Le produit brut de la vente des cartes et autres articles de l'UNICEF s'est établi à 19,5 millions de dollars, soit 13,7 % de plus que le montant prévu au budget;
 - b) Le produit net de la collecte de fonds privés a été supérieur de 41 millions de dollars (18,6 %) au montant de 220 millions de dollars prévu au budget;
 - c) Le produit net total des activités de la Division du secteur privé (ressources ordinaires) a été supérieur de 43,3 millions de dollars (13 %) au montant prévu au budget;
 - d) Les recettes nettes totales après ajustements (ressources ordinaires) ont été supérieures de 47,1 millions de dollars (13 %) au montant de 244 millions de dollars inscrit au budget;
 - e) Les recettes nettes totales au titre à la fois des ressources ordinaires et des autres ressources ont été supérieures de 85,9 millions de dollars (20,3 %) au montant de 424 millions de dollars prévu au budget.
-